

**Le Club Vosgien d'Obernai propose un séjour de randonnée à raquettes dans la vallée de la Clarée à Névache du dimanche 10 mars au samedi 16 Mars 2024.**

Névache est une petite commune rurale des Hautes Alpes située à 1594 mètres d'altitude, bénéficiant d'un excellent ensoleillement, et en principe d'un bon enneigement jusqu'à fin mars, proche de la ville de Briançon (20KM).

L'hébergement est prévu à l'Hôtel l'ECHAILLON (voir leur site : [www.sejours-echailon.com](http://www.sejours-echailon.com))

Les randonnées en raquettes seront guidées par un/une accompagnateur/trice en montagne réservé directement par l'hôtel.

Le programme de ce séjour est le suivant :

**Jour n° 1** : accueil et installation à l'hôtel, le soir pot d'accueil, dîner et présentation de la semaine.

**Jour n°2** : pour commencer progressivement, 2 demi-journées pour découvrir le très beau site nordique de la Clarée, entre Plampinet et Névache, dans le bois des Arras, la combe St Martin ou sur les balcons de Névache. Repas au chaud le midi dans la salle du restaurant. 100 à 200 M de dénivelé et 10 à 15 KM sur la journée.

**Jour n° 3, 4, 5 et 6** : randonnées à la journée dans les différents vallons de la Basse ou Haute Clarée, directement depuis l'hôtel ou en effectuant un cours transfert pour rejoindre le départ rando : le plateau du col de l'Echelle (entre France et Italie), le vallon des Acles, le vallon des Thures face au Queyras et à l'Italie, le vallon de Buffère et son refuge, la Haute Vallée de la Clarée et ses chalets d'estive. (Soit 400 à 800 M de dénivelé, 4 à 6 h de marche).

**Coût du séjour par personne (base chambre double) : 875 €**

**Ce prix comprend :**

- La pension complète du repas du soir du jour 1 au jour 7 après le petit déjeuner (vin compris)
- La taxe de séjour
- 5 jours d'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'état
- Le matériel de raquettes et de sécurité
- 2 accès à l'espace bien être
- Les transports locaux
- L'assurance annulation

**Il ne comprend pas le transport pour se rendre à Névache** : A titre d'indication le trajet aller et retour est de 1250 Km avec passage par la Suisse (vignette autoroute à 42 €) et le tunnel du Fréjus (coût d'un aller/retour à 62 €).

Soit des frais de covoiturage estimés à 90€/p sur la base du tarif en vigueur au CVO (0.5€/10km) et partage des frais de péage entre 4 occupants par voiture.

La demande de chambre individuelle est soumise aux disponibilités de l'hôtel.

**Le supplément pour chambre individuelle est 120€ /p pour la durée du séjour.** Il pourra être proposé en cas d'inscription en nombre impair d'hommes et/ou de femmes, la ou les personnes concernées en seront averties avant leur inscription.

### **Inscriptions : 14 places prévues**

Les inscriptions se font dans l'ordre de réception du bulletin d'inscription accompagné du chèque d'acompte de 100 € par personne (déposé en banque le 1<sup>er</sup> juillet 2023 si inscription confirmée) et d'un chèque du solde de 775 € (ce dernier sera déposé un mois avant le départ).

Les inscriptions ne sont ouvertes qu'aux seuls membres du club. A charge pour eux de se mettre à jour de leur cotisation 2024 et avec les formalités médicales (certificat de non contre-indication médicale ou attestation santé à fournir par les participants).

Christine REISS accusera réception des inscriptions par sms.

### **Délai limite inscription fixé au 1<sup>er</sup> juin 2023**

Procédure en cas d'annulation de la part du participant avant le départ :

- En cas de désistement de la part d'un participant à plus de 30 jours, un remplacement sera recherché. Si tel est le cas, l'acompte et le chèque seront remboursés au participant défaillant.
- A moins de 30 jours, pour raisons médicales avérées non prévues au moment de l'inscription ou évènement grave touchant le participant, le dossier du participant sera transmis à la Maif pour enclencher le remboursement.

### **Recommandations**

- Déplacement par covoiturage
- Vêtements et chaussures adaptés à la randonnée raquettes
- 2 paires de gants chauds
- Lunettes de soleil très protectrices
- Ecran total et crème visage et lèvres
- Maillot de bain

**Ce séjour est destiné aux personnes qui souhaitent pratiquer la randonnée en raquettes mais sauront aussi accepter son remplacement par des randonnées à pied en cas d'enneigement insuffisant.** Au vu du nombre de place limitées, priorité sera donnée aux pratiquants de ces deux activités.

Les personnes souhaitant prolonger leur séjour devront prendre contact directement avec l'hôtel, le CVO ne prenant pas en charge ces démarches individuelles.

Francine Beneteau et moi-même souhaitons que ce premier séjour raquettes puisse rencontrer ses adeptes pour en assurer la réalisation.

Bien à vous,

Claudie DROYER, Présidente du CVO